

entre ses dents, et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficulté qu'ils parvinrent à lui faire lâcher prise. Ce pauvre homme a eu les deux bras cassés, l'os du bras gauche était tellement moulu, et la chair déchirée qu'il fallut en faire l'amputation, il a le visage défiguré et le corps meurtri en plusieurs endroits. Il est maintenant sous les soins du Dr. Racey et en chemin de se rétablir.

Ce cheval (en éalou) est extrêmement vicieux et n'est docile qu'à son maître qui l'a déjà puni très sévèrement afin de pouvoir le rendre plus obéissant.

FRANCE.

—Une nouvelle découverte d'antiquités, due au hasard, vient d'être faite dans le département des Vosges. En travaillant à la rectification de la côte de Domvallier, route royale No. 66, de Bar-le-Duc à Belé, les ouvriers ont coupé transversalement trois fossés parallèles d'un mètre 60 centimètres de profondeur, ou étaient rangés plusieurs lits de corps humains, recouverts par les terres et les pierres mêmes de la fouille. Près de chaque squelette se trouvaient un vase, une patère, une épée, plusieurs coutelas de différente grandeur, un fer de lance, des boucles de baudrier, et auprès de deux d'entre eux une hache. Dans les déblais, on a trouvé aussi un bracelet en bronze, un fragment de bijoux en argent et une médaille en bronze. Il est fort probable que c'est à la suite d'un combat que ces corps avaient été enterrés ; ils devaient appartenir soit à des Gaulois, soit à des Germains. La médaille peut à peu près fixer l'époque de ce combat. C'est un petit bronze de Constantin I ; elle est d'une conservation médiocre et a dû par conséquent être pendant quelque temps en circulation. On sait que Constantin II gouverna les Gaules en qualité de César, depuis l'an 335 jusqu'en 337, époque de la mort de Constantin-le-Grand. Devenu alors Auguste, il eut en partage ces mêmes provinces, qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée en 340. Durant cette période de temps, il ne paraît pas qu'il y eût, dans les Gaules, d'invasion des peuples du Nord ; mais, en 341, les Francs passèrent le Rhin et ne furent repoussés par l'empereur Constantin qu'en 342 ; puis dix ans après, en 352, la ligne des Allemands envahit l'Alsace et la Lorraine, dont elle ne fut chassée qu'en 355. C'est donc à une de ces deux invasions qu'il faut faire remonter les sépultures de Domvallier, c'est-à-dire entre les années 341 et 355. Sur la demande de M. Laurent, inspecteur des monuments historiques, l'administration va faire continuer les fouilles sur ce point, et il est à espérer qu'on y découvrira des objets plus intéressants encore.

PORTUGAL.

—Le 25 août, à une heure après-midi, l'infant don Fernando, fils de la reine, a été baptisé dans la chapelle du palais de Belem. Le parrain était S. A. R. l'infant don Luisa ; la marraine, S. M. la reine des Belges, représentée par l'infante dona Isabelle Maria. C'est le cardinal-patriarche qui a donné l'eau sainte au nouveau rejeton royal. Le corps diplomatique, les grands du royaume, les hauts employés de la maison royale, et un nombreux concours de personnes de la cour assistaient à cette cérémonie. La flotte et les vaisseaux de guerre amarés dans le Tage, célébrèrent cet événement par des salves d'artillerie, et le soir la ville fut illuminée. Le ministre portugais avait décidé d'abolir les impôts sur le sel et sur certaines qualités de vins, ainsi que ceux que l'on perçoit sur la contribution des routes. Dans ce dernier cas, tous les travaux entrepris seraient suspendus. La formation de la garde nationale rencontre toujours de grands obstacles. On disait à Lisbonne que le gouvernement cherchait à contracter à Londres un emprunt de 2,000 contos à 9 0/0. Entre a très garanties, le gouvernement portugais donnerait le produit des douanes de l'île de Madère.

ÉTATS-UNIS.

Terrible ouragan.—Il a éclaté avant-hier, sur New-York et ses environs un ouragan des plus violents qui se soient déchaînés depuis plusieurs années sur ce continent. Des torrents de pluie étaient mêlés à des rafales d'un vent tempétueux ; aussi les promenades de la ville et de la campagne ont elles été dévastées. La Batterie, plus exposée que tous les autres lieux, car le vent soufflait de la mer sur la côte, était hier jonchée de débris, de branches, d'arbres déracinés. Le mur de soutien de la Batterie a été crevassé sur une longueur d'une centaine de yards et les dalles de la promenade disjointes et enlevées par les flots qui les ont battues. Dans le Park, 14 arbres ont été déracinés ou brisés ; parmi eux figure le fameux "hickory" nouvellement planté, qui était l'orgueil et l'espérance de la démocratie de Tammany Hall. Sinistre augure ! Dans les Tompkins Square huit gros arbres ont été arrachés ; il en est de même dans St. Jean Park et autres lieux. Une grande quantité de cheminées ont été blayées par le vent ; les deux clochers de l'église de Calvary qu'on est en train de construire à l'encoignure de la 21e rue et la 4e avenue, ont été rasés, et celui de l'église St. Barthélemy, dans Lafayette Place, est dans un état fort précaire. Un individu a été tué dans Beaver street par la chute d'une gouttière, un nègre a été blessé dans Madison street et une petite fille aurait été écrasée au coin de Madison et et de Catherine street, par des enseignes et des poteaux si elle n'avait été protégée par un baril le long duquel elle était tombée. Une autre petite fille a été enveloppée par une tente détachée d'un magasin du Bowery et transportée ainsi de l'autre côté de la rue sans avoir éprouvé d'autre mal que la peur.

L'équinoxe aux Ourbudes.—Le brigantin anglais "Bermude" arrivé à Baltimore annonce que le 10 septembre, un ouragan terrible a éclaté aux Barbades et y a causé de nombreux désastres. Plusieurs maisons ont été ren-

versées et sur onze navires qui se trouvaient à l'ancre dans la Baie de Carlisle, cinq ont été jetés sur les rescifs et mis en pièces. Heureusement la campagne a peu souffert.

Perte du balancier le Rienzi.—Le 26 septembre, le capitaine Brown, commandant la *Almeria*, et venant de Palerme, rencontra un navire en détresse et qui dérivait sans être gouverné. Après avoir tâché de s'en rapprocher, la faiblesse de la brise le décida à mettre son canot à la mer. Au bout d'une heure environ, le canot aborda l'épave d'où partaient de faibles cris et fut assez heureux pour arracher à la mort cinq hommes qui vivaient encore, bien que réduits à l'état de squelettes ; ces hommes étaient : James S. Dyer, second officier du bord, George Bunnin, George L. Howe ; Appleton Lathe, et Lloyd Brown, matelots. Si cette rencontre miraculeuse ne fût pas venue les sauver, il est probable qu'aucun d'eux n'aurait vu l'aurore du lendemain.

Voici d'après le récit de M. Dery, les circonstances du sinistre auquel ils ont seuls échappés :

Le 3 avril dernier, le *Reinzi* quitta Provincetown pour aller à la pêche de la baleine, ayant à son bord 21 hommes d'équipage.

Tout alla bien jusqu'au 15 septembre, jour où ils furent assaillis par un violent coup du Sud Ouest. A onze heures, la misaine fut emportée ; depuis lors, l'ouragan ne fit que s'accroître, et le 16, à une heure du matin, la grande voile, la seule sous laquelle le navire se trouvait alors, fut également emportée. Bientôt on dut lancer à la mer les embarcations pour alléger le bâtiment, et le capitaine crut à propos de couper le mât de misaine. Après avoir coupé les manœuvres, on envoya en haut un homme avec une scie pour scier le mât ; mais en montant il laissa tomber la scie par-dessus bord, et comme il remontait avec une hache, le navire, les panneaux éclatèrent et la coque fut remplie d'eau. Le *Reinzi* dut rester dans cette situation quinze à vingt minutes ; alors il tourna sur lui-même, et se releva, rasé comme un ponton, et à l'état d'épave. Le capitaine Small, son fils, le steward et trois hommes furent noyés dans la cabine. M. Dyer s'y trouvait aussi, mais il parvint à remonter sur le pont ; plusieurs hommes de l'équipage furent noyés à l'avant, et d'autres emportés à la mer au moment du désastre. Enfin un jeune garçon nommé G. Minu était mort la veille, et un autre mourut de faim dans la nuit. Le nombre total était de seize personnes.

Quand aux souffrances des survivants, il est plus facile de se les figurer que de les décrire. Les seules provisions qu'ils eurent pendant près de dix jours furent un demi baril de biscuit qu'ils parvinrent à tirer de la cale, mais qui avait séjourné 48 heures dans l'eau de mer ; seulement, la veille du jour où ils furent sauvés, ils mangeaient la chair crue. Ils essayèrent d'en boire le sang, c'était trop amer ; la seule eau qu'ils purent ramasser en tendant une vieille chemise pendant une averse. Enfin, ils étaient presque nus, et pendant sept jours la mer lui avait le pont à chaque instant, si bien qu'il leur fallait s'attacher pour n'être pas emportés.

N'y a-t-il pas quelques chose de vraiment providentiel dans le salut des cinq qui ont survécu ?

Incendie en mer.—Le capitaine Bradford du brick *C. H. Apploton*, arrivé de Thomaston à la Nouvelle-Orléans, rapporte que le 12 septembre étant par 37 degrés de latitude et 78, 28 de longitude, il a rencontré et passé un navire en feu dont il ne put voir le nom mais sur l'arrière duquel il lut le mot "Camden." Ce navire paraissait être chargé de chaux. Le pont était brûlé le grand mât renversé ; le beaupré tomba pendant que l'épave était encore en vue.

Le même matin, le capitaine Bradford avait rencontré la goélette *Charles P. Brown*, de New-York, démantée. On pense cependant qu'elle aura pu atteindre son port de destination qui était Norfolk.

VARIÉTÉ.

—Que demain il prenne fantaisie à tous les prévenus qu'on amène sur le banc correctionnel d'être aussi oublieux et aussi polis que Maxime Arribaut, et demain il faudra doubler les chambres du Tribunal. Ce petit vieillard, qui se dit ancien homme de lettres, est prévenu de mendicité. A l'appel de sa cause, il se lève, écoute les questions de M. le président, mais au moment où on croit qu'il va répondre, il se tourne vers un garde municipal et lui dit : "Pardon, Monsieur le municipal, mille pardons, pourriez-vous avoir la complaisance d'aller chercher mon mouchoir de poche, que j'ai oublié dans la soucière ; impossible à moi de parler quand j'ai envie de me moucher. (Le garde rapporte bientôt le mouchoir.)

M. le président.—Convenez-vous du délit qui vous est reproché ?

Arribaut.—Monsieur et respectable président, si la mauvaise foi si le mensonge habitent sur cette terre, n'est pas dans mon cœur... (Après avoir une vieille femme assise à sa droite, qui ouvre sa tabatière.) Ah ! mille pardons, Madame : auriez-vous la complaisance de me permettre de prendre une prise ? J'ai oublié ma tabatière. (Il prend sa prise.)

M. le président.—Répondez donc à ma question.

Arribaut.—J'ai l'honneur de présenter mes mille et une très humbles excuses à M. le premier président... Je possède malheureusement l'habitude du tabac à priser, et quand je n'en ai pas mes idées